

ETUDE TECHNIQUE POUR L'INSTALLATION DE 3 CAMERAS DE VIDEOPROTECTION SUR LA COMMUNE DE VILLIERS-LE-BACLE

1. Introduction

La présente étude technique s'appuie sur le devis de la société SECURIV pour l'installation de trois caméras de vidéoprotection à Villiers-le-Bâcle. Ce projet vise à sécuriser les espaces publics et à renforcer la prévention contre les actes de délinquance.

2. Objectifs de l'installation

- Surveillance des points stratégiques de la commune.
- Dissuasion des comportements malveillants.
- Assistance aux forces de l'ordre grâce aux enregistrements vidéo.
- Sécurisation des infrastructures publiques.

3. Choix des emplacements

Les caméras seront installées aux endroits suivants :

- Secteur 1 : Intersection Route de Versailles- Impasse des 4 Arpents (Entrée de ville)
- Secteur 2 : Route de Saint-Aubin- Place de la Mairie (Entrée de ville)
- Secteur 3 : Route de Gif- Route de Billehou (Entrée de ville)

4. Matériel et équipements techniques

D'après le devis de SECURIV, les équipements retenus sont :

Centre de supervision urbain installé à la mairie :

- Serveur Shuttle Intelligence Management
- Écran de contrôle
- Baie sécurisée
- Dispositif radio pour réception des images

Secteur 1 : Entrée principale du village

- Caméras 60° AXIS – 4x 4K à 15 ips avec éclairage IR
- Licences Axis Pro
- Dispositifs radio hertzien
- Batterie secourue pour les caméras et radios
- Coffret sécurisé et switch PoE

Secteur 2 : Centre-bourg et zone commerçante

- Caméras 60° AXIS – 4x 4K à 15 ips avec éclairage IR
- Licences Axis Pro
- Dispositifs radio hertzien et batterie secourue
- Coffret sécurisé et switch PoE

Secteur 3 : Entrée de ville

- Caméra nomade VDSYS longue autonomie
- Caméra AXIS grand angle
- Serveur-routeur-enregistreur
- Licence Axis Pro

5. Infrastructure et installation

L'installation comprend :

- Alimentation électrique : Raccordement électrique et transformation du courant fort en courant faible.
- Fixation et hauteur : Pose de coffrets et supports adaptés.
- Réseau de communication : Transmission radio hertzienne sécurisée.
- Travaux publics : Passage de gaines et câbles en tranchée pour le Secteur 1.

6. Réglementation et cadre légal

L'installation est soumise aux réglementations suivantes :

- Déclaration auprès de la CNIL.
- Autorisation préfectorale requise.
- Conformité au RGPD.
- Signalétique obligatoire pour informer le public.


7. Budget détaillé

Le devis de SECURIV établit un coût total de 39 985,00 € HT (47 982,00 € TTC), réparti comme suit :

- Centre de supervision urbain : 4 660,00 € HT
- Secteur 1 : 10 431,00 € HT
- Secteur 2 : 9 541,00 € HT
- Secteur 3 : 7 033,00 € HT
- Prestations (installation et travaux publics) : 8 320,00 € HT

8. Conclusion

L'installation de ces dispositifs permettra une sécurisation optimale de la commune en intégrant des solutions de vidéoprotection modernes et conformes aux exigences réglementaires. Une mise en œuvre rapide est recommandée après validation administrative et concertation avec les parties prenantes.

 Maire,
Guillaume VALOIS